

► Information générale

Cours	
Titre	Stage d'initiation à la recherche
Nombre de crédits	3
Sigle	BCM2533
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=346871&scrollsubjectid=6426466
Faculté / École / Département	Faculté de médecine / Département de biochimie et médecine moléculaire
Trimestre	Automne/Hiver/Été
Année	2026
Type de formation	Cours en présentiel pour le côté pratique et à distance pour les travaux à rédiger
Déroulement du cours	Le stage pratique doit être d'une durée minimale de 135 heures de laboratoire selon l'horaire établie entre le chercheur et le stagiaire.
Charge de travail hebdomadaire	Selon l'horaire établie dans l'entente entre le chercheur et le stagiaire

Enseignant(e)	
Nom et titre	Mohan Malleshaiah, Professeur / Chercheur adjoint
Coordonnées	IRCM mk.malleshaiah@umontreal.ca
Disponibilités	Via courriel en tout temps

Enseignant(e)	
Nom et titre	Audrey Noël, coordonnatrice de stages et des programmes
Coordonnées	Département de Biochimie Pavillon J.A.-Bombardier, local 2029 audrey.noel@umontreal.ca
Disponibilités	Via courriel en tout temps Sur rendez-vous par téléphone ou ZOOM

Auxiliaire d'enseignement

Nom et responsabilité N.A.

Coordonnées

Disponibilités

Description du cours

Description simple Initiation de l'étudiant au milieu de la recherche par un projet de stage.

Description détaillée Le stage d'initiation à la recherche a pour but d'initier l'étudiant au monde de la recherche scientifique en les impliquant dans un projet leur permettant de découvrir les différentes étapes d'une démarche scientifique.

Place du cours dans le programme Ce cours optionnel est ouvert en tout temps à l'étudiant désirant faire un premier stage ou un stage supplémentaire dans son cursus. La note finale pour le cours se traduira par une notation littérale.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Être initié au milieu de la recherche par un projet de stage

Objectifs d'apprentissage

Rédiger adéquatement un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation/présentation - Apprendre à postuler pour un poste et à se présenter de manière professionnelle - Développer ses aptitudes pour l'initiative et l'autonomie - Se familiariser avec la réalité de la recherche

► Calendrier

Séances (dates et titres)	Contenus	Évaluations
Au plus tard, le 15 du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Rédaction et remise du rapport au chercheur encadrant le stage	Rapport
Avant la fin du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Remise de l'évaluation du stagiaire remplie par le chercheur à la coordonnatrice de stage	Évaluation du stagiaire

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Activités	Dates	Critères d'évaluation	Pondérations
Rapport de stage	Au plus tard, le 15 du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Rapport de 10-15 pages comprenant : introduction avec revue de la littérature, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion et références. Il faut utiliser la page titre officielle pour le cours.	50%
Travail au laboratoire	Avant la fin du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Évaluation du travail de l'étudiant stagiaire dans le cadre de son stage.	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	La justification d'une absence est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
Dépôts des travaux	Le rapport doit être remis au chercheur encadrant et l'évaluation doit être remise par courriel au coordonnateur de stage.
Matériel autorisé	N.A.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est 60%.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	Selon le calendrier des études
Date limite d'abandon	Selon le calendrier des études
Fin du trimestre	Selon le calendrier des études

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	N.A.
---------------------------------	------

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents Les documents sont disponibles sur la page Studium du cours.
Il n'y a pas de manuel obligatoire pour ce cours.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Aucun

Équipement (matériel) N.A.

Ressources complémentaires

Documents Guide de rédaction des rapports
Guide du SAÉ pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation

Sites Internet N.A.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariat-general/documents/doc_officiels/reglements/administrati-on/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Engagement sur l'honneur pour l'intégrité des travaux remis

Signature de l'étudiant requise sur la page titre du travail à remettre

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>